



A compter du 1er janvier 2019

Le centre des Finances publiques d'Évron ne sera plus compétent pour le dépôt des déclarations, le calcul, le paiement, la délivrance de renseignements et les réclamations concernant vos impôts.

Si vous résidez dans les communes suivantes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

**BAIS
CHAMPGENETEX
HAMBERS
IZÉ
LA BAZOUGE DES ALLEUX
ST MARTIN DE CONNÉE
ST PIERRE SUR ORTHE
ST THOMAS DE COURCERIEUX
TRANS**

Service des Impôts des Particuliers de Mayenne
75 rue des Alouettes
53100 MAYENNE
Téléphone : 02.43.04.79.60

Courriel à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

Si vous résidez dans les autres communes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

Service des Impôts des Particuliers de Laval
60 rue Mac Donald
53008 LAVAL
Téléphone : 02.43.53.08.52

Courriel : à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

**DÉCLARATION EN LIGNE,
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE.**
Retrouvez tous vos services sur impots.gouv.fr